

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 12 décembre 2019

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Derkaoui, M. Bedreddine, Mme Grosbois, M. Constant, Mme Valls, M. Molossi, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Thibault, Mme Labbé, M. Taïbi, M. Bluteau, M. Grandin, Mme Valleton, Mme Maroun, M. Chevreau, Mme Saïd-Anzum

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Sadi donnant pouvoir à M. Bedreddine  
M. Hanotin donnant pouvoir à M. Troussel  
Mme Coppi donnant pouvoir à Mme Maroun  
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Bluteau

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

Mme Abomangoli, Mme Laroche, Mme Cerrigone, M. Hervé, M. Monany, M. Prudhomme

-----



## Délibération n° 06-05 du 12 décembre 2019

### LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS SOUS FORME DE CONCOURS D'IDÉES SUR LA VISION STRATÉGIQUE DE LA SEINE-SAINT-DENIS À L'HORIZON 2024-2030.

**La commission permanente du conseil départemental,**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil départemental n° 2015-IV-15 du 2 avril 2015 lui donnant délégation,

Vu le budget départemental,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- APPROUVE les termes du dossier de consultation des entreprises relatif à l'appel à projets mené sous forme de concours d'idées sur la vision stratégique de la Seine-Saint-Denis à horizon 2024-2030 ;

- APPROUVE la composition du jury, constitué des membres suivants :

Représentant.e.s des élu.e.s

- Stéphane Troussel, président du conseil départemental
- Bélaïde Bedreddine, vice-président chargé de l'écologie urbaine



- Corinne Valls, vice-présidente chargée des mobilités et du développement du territoire
- Nadège Grosbois, vice-présidente chargée de l'emploi et de l'économie
- Magalie Thibault, vice-présidente chargée de l'autonomie des personnes
- Katia Coppi, conseillère départementale

Représentant.e.s des personnalités qualifiées :

- Dominique Alba (architecte, directrice de l'APUR)
- Corinne Luxembourg (géographe experte des questions de genre et d'espace public),
- Renaud Epstein(sociologue),
- Jean-Luc Petithuguenin (chef d'entreprise, économie)
- Christophe Cozette (paysagiste)
- Christine Leconte (architecte).

Suppléant.e.s des personnalités qualifiées :

- Patricia Pelloux (urbaniste, directrice adjointe de l'APUR)
- Giulia Custodi (géographe)
- Thomas Kirzsbaum (sociologue)
- Philippe Fanartzis (cadre d'entreprise, vice-président de la CCI)
- Mélanie Tant (paysagiste)
- Paul-Armand Grether (architecte).

- APPROUVE le budget prévisionnel de 550 000 € HT, incluant une prime de 150 000 € HT pour chacune des trois équipes, soit 450 000 € HT, et 100 000 € HT pour l'organisation de l'exposition ;

- PRÉCISE que les montants des dépenses seront imputés sur les crédits inscrits, à cet effet, au budget principal ;

- AUTORISE M. le président du conseil départemental à signer, au nom et pour le compte du Département, les pièces de l'appel à projets.

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Abstention(s) de :

*M. Grandin*

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 1
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*